

COMMERCIALISATION DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS. L'Office National Interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture communique...

BORDEAUX Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest. Semaine du 30/06 au 04/07/08

PERPIGNAN Commission de constatation des cours des vins dans les Pyrénées-Orientales du 23/06/2008

AVIGNON Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon Du 31/05 au 20/06/08

MONTPELLIER Commission spéciale européenne du 10/06/2008 Du 23/05 au 05/06/08

NANTES Mercuriale des vins de la région nantaise établie par la C° des courtiers de marchandises assermentés. PV du 18 juillet 2008

COMMISSION OFFICIELLE DE COTATION DES VINS DU LANGUEDOC (AUDE-HÉRAULT-GARD) DES COURTIERES ASSERMENÉS. Période du 28/06 au 11/07/2008

BÉZIERS Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés Cotation du 18/07/2008

Commission de constatation des cours de la Bourse d'Avignon Du 31/05 au 20/06/08

MONTPELLIER Commission spéciale européenne du 10/06/2008 Du 23/05 au 05/06/08

NÎMES Commission chargée de la constatation des cours des vins et spiritueux Cotation du 21 juillet 2008

CARCASSONNE Commission de constatation des cours Réunion du 22/07/2008

CORSE Commission de cotation de l'ONIVINS / Bastia Du 05 au 11/07/2008

BRIGNOLES Cote officielle des vins du Var (constatation des prix des ventes signalées) Du 28/05/2008

Sauf indications autres (litre, barrique, demi-barrique, tonneau, degré-tonneau, pièce, etc.), ces cours s'entendent à l'hectolitre (€/hl) ou au degré-hectolitre (€/°hl), vin nu pris à la propriété, suivant qualité, degré, couleur, origine, importance des lots, modalités de retraitement et conditions de paiement.

"Toute représentation, distribution ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou des ayants droit ou ayants cause est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle)".